

Élections communales 2018

Questionnaire à l'attention des listes se présentant dans les communes bruxelloises

E = Existant

O = Oui

N = Non

CT : Court terme (dès le début ou au cours de la première moitié du mandat)

MT = Moyen terme (avant la fin du mandat)

LT = Long terme (fin de mandat ou suivant(s))

1. Une politique structurelle d'égalité des chances pour la commune

1 Un service en charge de l'égalité des chances

Un.e échevin.e explicitement en charge de l'égalité des chances

1-11 Envisagez-vous de vous doter d'un service en charge de l'égalité des chances ?

E

1-11b Détaillez :

Ecolo-Groen souhaite doter de moyens supplémentaires l'échevinat de l'égalité des chances. Concernant l'égalité de sexe et de genre, nous proposons la création d'un échevinat genre. Ecolo-Groen veut faire du gendermainstreaming et genderbudgeting car c'est le cœur d'une vraie modification de pensée en matière d'égalité des chances et de genre.

1-12 Envisagez-vous de nommer un.e échevin.e explicitement en charge de l'égalité des chances ?

Oui, c'est une priorité. Idem concernant le genre.

1-12b Détaillez :

L'approche de l'échevinat de l'égalité des chances doit être intersectionnelle et inclusive (sexe, genre, classe, race, orientation sexuelle, âge, validisme, grossophobie, etc.). En effet, il s'agit de déconstruire un contrat social corrélé à un système hiérarchique, où les différents rapports de pouvoir sont asymétriques : ce système octroie des privilèges aux hommes cis, blancs, hétérosexuels, en bonne santé, d'une classe sociale aisée, etc. Cette réflexion doit donc traverser tout projet communal : elle est transversale. Les liens avec les autres échevinats doivent être soutenus afin que les projets soient inclusifs.

1-2 Un plan d'action pour l'émancipation et l'égalité de tou.s.tes ;

1-20 Pensez-vous élaborer un tel plan pour la commune ?

Oui, à court terme pour permettre une large consultation et implication du milieu associatif et également à long terme afin de se fixer des objectifs atteignables dans la durée.

1-21 Pensez-vous, notamment, que ce plan doit couvrir les orientations sexuelles, les identités de genre, les caractères sexuels et l'ensemble des personnes LGBTQI+, quel que soit leur statut social (travailleur.ses du sexe, migrant.e.s, réfugié.e.s, etc.) , mais également tous les autres aspects des identités des résident.e.s de la commune, en reconnaissant leur caractère pluriel et intersectionnel ?

Bien sûr.

1-21b Détaillez :

Dans le programme d'Ecolo-Groen, une mission de l'échevinat Genre est de mettre sur pied un "Plan Égalité de genre", avec des objectifs quantitatifs et qualitatifs pour tendre vers une égalité de genre. Nous prévoyons une évaluation en milieu et en fin de mandature, sous la supervision d'un comité de suivi. Il s'agira d'instaurer un processus actif en matière d'égalité homme-femme, sur la base d'un "Agenda" concernant l'égalité de genre. Le Plan nécessitera la participation

d'un maximum d'acteur·trice·s locaux·ales, de femmes, d'hommes, de transgenres, de personnes "non binaire", "agenre", intersexes... afin de définir leurs besoins spécifiques. Pour nous, réfléchir au genre, c'est prendre en compte la classe sociale, le sexe, l'orientation sexuelle, la race, l'ethnie, la religion, l'âge, la santé physique et/ou mentale, afin de déconstruire un système hiérarchique global. L'intersectionnalité, la consubstantialité ou l'imbrication des rapports de force et discriminations sont essentiels dans la lutte pour l'égalité.

1-22 Envisagez-vous de détailler les mesures à prendre pour chacune des thématiques énoncées et y associer un calendrier et un budget ?

Oui. A moyen terme après la consultation et implication du milieu associatif.

1-22b Lequel

Impossible à chiffrer à ce stade mais nous nous engageons à mettre les moyens nécessaires notamment grâce au travail d'expert·e·s et militant·e·s. Il est évident qu'un calendrier et un budget nécessaires doivent faire partie du plan d'action au moment où il doit être approuvé par le Conseil communal.

1-23 Pensez-vous faire de ce plan un outil confié à l'échevin.e et au service responsable, pour leur permettre de solliciter les autres services et ainsi peser pour l'affectation de moyens effectifs à des actions favorisant réellement l'émancipation et l'égalité ?

Oui, en veillant à ce que cette personne assure bien le suivi transversal du plan.

1-23b Détaillez :

Les échevinat de l'égalité des chances et l'échevinat genre ont à la fois leurs propres projets, des projets communs et doivent encourager les autres échevin·e·s, partis et services à réaliser leur part du Plan (qui doit être approuvé par le Conseil communal afin d'avoir le maximum d'impact et de visibilité, et afin qu'il soit symboliquement endossé par l'ensemble des élu·e·s.).

1-24 Ce plan doit avoir pour objectif de favoriser une démarche de "mainstreaming" et d'évaluation, plutôt que de multiplier les actions nouvelles. Il ne s'agit donc pas d'une démarche forcément coûteuse. Souhaitez-vous reprendre et étendre la logique du budget "sensible au genre", pour évaluer l'impact des actions financées sur l'égalité ?

Oui. Cela se fait déjà dans certaines communes où Ecolo et/ou Groen est en majorité.

1-24b Détaillez :

Ecolo-Groen veut faire du *gendermainstreaming* et *genderbudgeting* au niveau des décisions du collège communal. Nous avons pour ambition de le généraliser à toutes les ASBL communales, ceci afin de les analyser et de formuler des recommandations relatives aux projets et actions envisagées. Nous souhaitons également intégrer la dimension de genre dans certains marchés publics (lorsqu'ils s'y prêtent) et dans les conditions d'octroi de subsides.

1-25 Permettre-vous que le service en charge de l'égalité des chances puisse recevoir les plaintes concernant les discriminations et la stigmatisation (d'usager·ère·s ou de salarié·e·s de la commune) grâce à un système accessible dans tous les services publics gérés directement par la commune ou par délégation par un autre opérateur (intercommunales, ASBL, etc) ?

Renforcer le service interne de prévention au travail (SIPP) du personnel communal. Police, Unia, IEF ou via le service d'un ombudsman de la commune, qui n'existe pas à Uccle.

1-25b Détaillez :

Il est indispensable de former et de sensibiliser certains services recevant des plaintes liées à la discrimination et à la stigmatisation (la police par exemple). Un lieu spécifique voire séparé avec des personnes spécialement formées doit être consacré au dépôt des plaintes. De la sorte, les victimes pourront trouver un lieu de bienveillance et de sécurité car une partie d'entre elles ne font pas confiance ou n'osent pas déposer plainte dans certains services.

1-26 Garantissez-vous que la commune s'engage à suivre les engagements qui ont déjà été pris et assurera l'évaluation des politiques menées sur ces sujets ? Détaillez :

Nos engagements doivent être respectés. Dans le cadre du Plan, un état des lieux en début de mandature ainsi qu'une évaluation en milieu et en fin de mandature doivent être réalisées.

2 La commune soutient ses agent.e.s

La plupart des mesures d'information et de formation qui apparaissent dans le présent document permettent aux agents communaux de mieux savoir réagir aux situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions

La commune a également, parmi ses agents, des personnes LGBTQI+ ainsi que d'autres identités minorisées : 2-1 Vous engagez-vous à ce que ces agents puissent être en sécurité dans l'exercice de leurs fonctions, et bénéficier, le cas échéant, du système de plainte décrit au point 1 (1-25) ?

Oui à court terme. Notre volonté en temps qu'écologistes est de promouvoir pareilles formations. Si Ecolo-Groen devait être amené à endosser des responsabilités au sein de l'exécutif local, nous contribuerons à les accentuer et ainsi toucher tout le personnel communal. Lors de cette mandature, nous avons demandé que la commune d'Uccle participe à la campagne All Genders Welcome : celle-ci n'y a finalement, et malheureusement, pas participé.

2-2 Vous engagez-vous à ce que ces agents puissent bénéficier, lors du recrutement ou du déroulement de carrière, d'un fort engagement de la Commune en faveur d'une bonne représentativité et d'une égalité de traitement ?

Oui, à court terme.

2-3 À terme, adopterez-vous et mettrez-vous en œuvre un "Plan Diversité" tel que proposé par la Région de Bruxelles-Capitale ?

Oui, à court terme.

3 La commune engagée pour la visibilité et la participation dans les activités culturelles

3-11 Considérez-vous que la programmation culturelle doit être pensée pour accueillir de manière représentative les identités de tou.te.s ?

Oui, à court terme.

3-11b Détaillez

Nous souhaitons renforcer les manifestations et les programmations culturelles en lien avec les diversités et le vivre-libre-ensemble quels que soient l'origine, l'âge, les convictions religieuses/philosophiques, le genre, l'identité de genre, l'orientation sexuelle... Idem concernant l'accueil d'artistes LGBTQI+.

3-12 Considérez-vous que la programmation culturelle doit être pensée pour s'adresser à tous les publics de la commune ?

Oui, à court terme.

3-12b Détaillez :

Une programmation culturelle qui s'adresse à tous les publics sous-entend à nos yeux que tous ces publics, en l'occurrence LGBTQI+, puissent s'exprimer et être visibles au travers de la fabrication et la diffusion de l'art sous toutes ses formes. L'enjeu n'est autre que la production de parole, d'art et de savoir par elles-eux et pour elles-eux. Il s'agit également de soutenir les différents artistes qui utilisent le cinéma et les vidéos pour leur réalisation thématique LGBTQI+. Toutes les communes doivent pouvoir sur leur territoire apporter un soutien sur l'espace public ou via leurs infrastructures.

La programmation du Centre culturel d'Uccle se caractérise à l'heure actuelle par un manque de diversité et d'audace. Nous souhaitons qu'un poste de directeur·trice/coordonateur·trice

artistique soit créé, ce qui devrait participer au développement d'une offre culturelle davantage engagée et diversifiée.

3-2 Pensez-vous appliquer cela au spectacle vivant, aux expositions, aux débats, ainsi qu'aux fonds des bibliothèques et ludothèques publiques ?

Oui.

3-2b Détaillez :

Nous souhaitons que toutes les tranches d'âges soient sensibilisées aux thématiques LGBTQI+. Que ce soit une programmation dans les centres culturels de reportages, pièces de théâtre ou artistes qui parlent de cette thématique ou d'une thématique particulière dans ce domaine. Que dans les bibliothèques pour aborder les questions d'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la discrimination portée à l'égard de tou-te-s.

3-3 Pensez-vous organiser cela tout au long de l'année, même si certaines périodes peuvent être plus

intenses (exemples : 8 mars , PrideFestival). 3

Oui, à court terme.

3-3b Détaillez :

Nous souhaitons bien entendu créer des collaborations avec les initiatives associatives existantes. Nous souhaitons que les festivals organisés et soutenus par la RainbowHouse puissent également être présents d'une manière ou d'une autre à Uccle (Pride Festival, L-Festival, Massimadi, Pink Screen, etc.).

4 La commune offre un accueil adapté aux habitant.e.s

Ce point s'applique en particulier à l'accueil dans les services de la population (belge et étrangère) et de l'état civil.

4-10 Mettrez-vous tout en oeuvre pour vous assurer régulièrement que votre personnel, dans les différents services, est formé à accueillir tous les publics dans des termes et d'une manière pleinement respectueuse de leurs identités et de leurs vécus ?

Oui, à moyen et long termes.

4-10b Détaillez ?

Des formations relatives à l'accueil doivent faire partie de la formation de base de chaque membre du personnel. Ce travail prend du temps car il faut toucher l'ensemble du personnel. Il doit se faire en collaboration avec les associations compétentes.

4-11 Mettrez-vous en place un dispositif pour recueillir les retours des habitant.e.s sur leur expérience à l'accueil ?

Oui, à moyen terme.

4-11b Détaillez ?

Ce dispositif doit se construire avec les responsables de services et leurs employé.e-s, avec un soutien du service diversité de la Région Bruxelles-Capitale.

4-12 Souhaitez-vous que la commune puisse analyser les plaintes reçues par son service en charge de l'égalité des chances, par les agences locales pour l'emploi ou un service délégué, par exemple un service Ombudsman ?

Oui.

4-12b Détaillez ?

Les résultats d'un service Ombudsman dans certaines communes bruxelloises ont montré que l'expérience est positive. Le rapport d'activités doit être présenté en Conseil communal et rendu public.

4-2 Vous assurerez-vous que les évolutions du droit sont pleinement prises en compte et que votre personnel a accès aux formations nécessaires (exemple : la nouvelle loi sur le changement d'état civil des personnes transgenres) ?

Oui, à court terme.

4-2b Détaillez ?

En maintenant par exemple les liens entre l'échevinat de l'égalité des chances, l'échevinat genre et les services compétents.

4-3 Vous assurerez-vous également que dans tous les points d'accueil des habitant.e.s (accueil général, antennes de quartier, etc.) des informations visibles soient disponibles pour les personnes qui souhaitent porter plainte pour discrimination ou signaler un abus, les renseignant sur leurs droits, les recours et les soutiens possibles, et les motifs de discrimination reconnus par la législation ?

Oui, à court terme.

4-3b Détaillez ?

Via les contacts Ombudsman, Unia, IEF, la police, l'administration communale, les antennes locales, le journal communal « Le Wolvendael », nos panneaux dans l'espace public, notre site web, nos réseaux sociaux.

5 La commune facilite l'accueil des enfants et des familles à l'école et dans les crèches

5-10 Vous assurerez-vous que le personnel enseignant et non-enseignant bénéficie d'informations et de formations sur le respect dû à tous les publics ?

Oui.

5-10a Détaillez ?

Nous l'organiserons nous-mêmes pour le personnel des écoles et crèches d'Uccle, en collaboration avec les associations compétentes si elles le souhaitent.

5-11 Incluez-vous dans cette information explicitement l'accueil des familles dans lesquelles au moins un parent est LGBTQI+ ?

Oui.

5-11a Détaillez ?

La formation doit avoir un volet qui déconstruit les stéréotypes envers les personnes LGBTQI+, en l'occurrence envers la parentalité.

5-12 Prendrez-vous en compte le cas des enfants à l'identité LGBTQI+ ou non-binaire, pour réagir à tout cas de stigmatisation ou de harcèlement, quel qu'en soit l'origine ?

Oui.

5-12a Détaillez ?

De même, la formation doit avoir un volet qui déconstruit les stéréotypes envers les personnes LGBTQI+, en l'occurrence envers l'enfance.

5-13 Incluez-vous, également, une meilleure représentativité de la diversité des modèles familiaux, d'identités de genre et d'orientations sexuelles dans les supports pédagogiques utilisés ou mis à disposition par les écoles communales (livres, exercices, affiches, etc.) ?

Oui.

5-13a Détaillez ?

En tenant compte du service Egalité des chances en Fédération Wallonie-Bruxelles et le label EVRAS en jeunesse + circulaire EVRAS enseignement FWB.

5-2 Vous assurerez-vous que les écoles communales systématisent les programmes EVRAS.

Oui, à court terme.

5-2a Détaillez ?

En concertation avec les comités de direction et avec les associations compétentes.

6 La commune s'engage pour la sécurité de tou.te.s sur la voie publique

La commune utilise sa représentation dans les instances de la zone de police:

6-10 Pour s'assurer que les agents reçoivent une formation adéquate à l'accueil des personnes LGBTQI+ et de toutes les personnes minorisées, en particulier lorsque ces personnes viennent dénoncer des faits de discrimination, de stigmatisation ou de violences discriminatoires (travailleur.r.ses du sexe, migrant.e.s, réfugié.e.s, etc);

Oui, à court terme.

6-10b Détaillez ?

La Rainbowhouse organise des formations à destination des zones de police. Il est important d'encourager les agents à y participer. Dans la zone de Bxl-Capitale-XL, c'est par exemple devenu une formation barémique, c'est-à-dire qu'elle permet un avancement pécunier.

6-11 Pour s'assurer de la présence de référent.e.s spécialisé.e.s sur les questions LGBTQI+;

Oui, à court terme.

6-11b Détaillez ?

Il est important que des personnes référentes puissent intervenir sur ces questions et participer à l'accueil des victimes LGBTQI+. Ces personnes doivent aussi faire le lien avec le Parquet, les associations, les bars, etc.

6-12 Pour s'assurer que l'accueil dans les commissariats prévoit une information visible sur les droits des personnes minorisées victimes de discriminations et de violences, et sur les structures associatives pouvant les accompagner;

Oui, à moyen terme.

6-12b Détaillez ?

En utilisant des outils existant, notamment de la Région, ciblant l'importance de déposer plainte, ou en partenariat avec le monde associatif. La zone peut participer à l'action All Genders Welcome. Des brochures et informations spécifiques peuvent être mises à disposition.

6-2 La commune sensibilise ses gardiens de la paix et les travailleurs sociaux qu'elle emploie directement ou qui relèvent d'associations subsidiées (telles que l'asbl BRAVVO à Bruxelles-Ville) aux situations de discrimination et de violence vécues par les personnes LGBTQI+ et autres personnes minorisées;

Oui, à moyen terme.

6-2b Détaillez ?

La mise en place et toucher un maximum de personnes prend du temps. Il faut former ce personnel et mener des actions ciblées.

6-3 La commune s'engage dans une approche intégrée de ses quartiers, en visant à respecter les droits de toutes les personnes concernées (habitant.e.s, commerces, travailleur.r.ses du sexe, personnes sans domicile, etc.).

Oui, à court terme.

6-3b Détaillez ?

La commune participe aux campagnes All Genders Welcome, communique à ce sujet et mène des actions dans ses quartiers.

7 La commune agit pour une action sociale inclusive de tou.te.s

Les communes sont responsables, en gestion directe, par délégation à des associations subsidiées, ou par l'intermédiaire du CPAS, de nombreux services accueillant des milliers d'usager.ère.s. Ces personnes sont, souvent, parmi les personnes plus vulnérables que la moyenne du fait de leur situation sociale. Les personnes LGBTQI+ et les autres personnes

minorisées qui ont recours à ces services peuvent donc cumuler plusieurs facteurs de vulnérabilité sociale.

7-1 Vous engagerez-vous pour une formation optimale de tou.te.s les agent.e.s d'accueil concerné.e.s, en reprenant, quand ils existent, les instruments pédagogiques et de formation proposés par les associations:

Oui, à court terme.

7-1b Détaillez ?

Participer à la campagne All Genders Welcome. Ces formations peuvent être continues. Le premier combat est de faire accepter les LGBTQI+, aux yeux de celles-ces pour qui ça ne l'est pas, comme étant normal, de déconstruire les stéréotypes et les comportements oppressifs et discriminants, surtout lorsqu'ils sont insidieux ou difficilement perceptibles.

7-10 Dans vos services en Maison Communale ?

Oui, à court terme.

7-11 Dans vos CPAS ?

Oui, à court terme.

7-12 Dans vos organismes proposant des services aux enfants et aux jeunes, en particulier les maisons et les points information jeunesse ?

Oui, à court terme.

7-13 Dans vos établissements d'accueil ou de résidence des personnes âgées ?

Oui, à court terme.

7-13b Autre ? Détaillez ?

Cela peut également être utile dans les services d'orientation pour le logement social, les hôpitaux, les maisons d'enfants...

7-2 Concernant ces mêmes services, effectuerez-vous :

7-21 Un diagnostic des besoins et vous informerez-vous auprès des associations compétentes en Région bruxelloise (associations de personnes minorisées et associations professionnelles concernées) ?

Oui.

7-21b Détaillez ?

Comme nous l'avons mentionné précédemment, Ecolo-Groen souhaite élaborer un plan d'action pour l'émancipation et l'égalité après et en consultation avec le milieu de terrain, les expert.e.s et les militant.e.s.

7-22 Une analyse pour identifier, sur la base des inventaires de bonnes pratiques recensées en Belgique et en Europe (réalisés par plusieurs projets européens ces dernières années), les actions que votre commune peut reprendre à son compte ?

Oui.

7-22b Détaillez ?

Difficile à ce stade de s'avancer.

7-23 Une priorisation des actions à mettre en place ?

Oui.

7-23b Laquelle ?

Difficile à ce stade de s'avancer mais une analyse matérialiste, pour cibler les cas les plus urgents, sera utile.

8 La commune prend publiquement position pour l'égalité et l'émancipation

La commune témoigne visiblement de son soutien à ces causes :

8-11 Afficherez-vous les symboles des communautés minorisées lors de leurs principaux événements (exemples : journées internationales, Belgian Pride, etc.), en utilisant, selon les cas, vos bâtiments (drapeaux) et/ou vos supports de communication (journal communal, panneaux d'affichage, etc.) ?

Oui, à court terme.

8-11b Détaillez ?

Il nous semble important que la commune montre à la population sa diversité. Par exemple, en publiant des articles sur les activités des différentes communautés minoritaires dans le journal communal ucclois « Le Wolvendael », nous pouvons promouvoir l'ouverture et le respect mutuels. Il est essentiel à nos yeux de visibiliser la communauté LGBTQI+ dans l'espace public même, où persiste un sentiment d'insécurité (de même que pour les femmes), lequel peut être dangereux, parfois mortel.

8-12 Mettrez-vous à la disposition du public des informations sur le mouvement associatif LGBTQI+ et d'autres groupes minorisés dans vos structures d'accueil du public ?

Oui, à court terme.

8-12b Détaillez ?

Lorsque des informations sur les associations peuvent être trouvées, nous aimerions ajouter celles du mouvement associatif LGBTQI + et d'autres groupes minoritaires. Pour certains services (accueil, maisons de jeunes, police,...), nous veillerons activement à ce que les informations soient disponibles pour que les personnes qui ont des questions sachent qu'elles peuvent y aller pour obtenir ces informations.

8-2 Vous engagez-vous à accuser réception et à vous efforcer de répondre aux sollicitations du milieu associatif issu des communautés minorisées ?

Oui.

8-21 Pour l'accès à des infrastructures publiques ?

Oui.

8-21b Détaillez ?

Il n'y a aucune raison pour que ces associations soient traitées différemment des associations qui utilisent déjà ces infrastructures. S'il s'avère que des plafonds spécifiques ont pour effet un accès moins facile aux associations de minorités, nous éliminerons ces plafonds.

8-22 Pour la représentation institutionnelle lors d'événements organisés par ce milieu associatif, y compris concernant la santé et la prévention des personnes (exemple : prévention VIH/SIDA, refus de la sérophobie, etc) ?

Oui.

8-22b Détaillez ?

La commune d'Uccle doit être une commune ouverte et inclusive où tout le monde devrait se sentir à l'aise et en sécurité. Nous aimerions montrer cela en étant également présent à de tels événements. Nous pouvons par ailleurs être un relais de ces événements et/ou nous pouvons les co-organiser sur le territoire communal.

8-23 Pour la participation des institutions communales aux campagnes d'information et de sensibilisation pertinentes (par exemple : All Genders Welcome, proposée annuellement par la RainbowHouse) ?

Oui.

8-23b Détaillez ?

Uccle peut être partenaire de la Rainbowhouse, des associations, collectifs voire d'initiatives individuelles. Les campagnes du type All Genders Welcome doivent être répétées pour changer profondément les mentalités.

8-24 Pour un accès égal, à qualité de projet égale, aux subsides communaux ?

Oui.

8-24b Détaillez ?

Pour les associations actives à Uccle, évidemment. Ecolo-Groen est prêt à offrir un soutien matériel pour les évènements associatifs LGBTQI+ organisés à Uccle.

8-3 Vous engagez-vous à vous exprimer de manière claire et visible en réaction à d'éventuels incidents de stigmatisation et de discrimination avérés sur votre territoire ?

Oui.

8-3b Détaillez ?

Le premier lieu où la stigmatisation et la discrimination doivent être critiquées et plus virulemment concerne les institutions publiques car elles sont garantes du respect des lois, de leur mise en application et de la protection des personnes. Nous réagirons aussi et nous exprimerons clairement en condamnant tout acte stigmatisant et discriminant, peu importe par qui, sur le territoire.

8-4 Pensez-vous vous inscrire dans des dynamiques d'amélioration de la situation réelle des personnes LGBTQI+, notamment en sollicitant ces dernière.s ou en soutenant des initiatives de santé publique issues des communautés (telles que la [Déclaration Communautaire de Paris 2017](#)).

Oui.

8-4b Détaillez ?

Les chiffres sont là et nous devons développer des réponses équitables aux besoins essentiels des personnes LGBTQI+ en tenant compte du contexte local et global.

9 Une commune "hospitalière"

La commune participe à l'accueil des personnes LGBTQI+ demandeur.se.s de protection internationale :

9-1 Tenterez-vous, dans la mesure de vos moyens et en collaboration avec le niveau de pouvoir fédéral, de créer une Initiative Locale d'Accueil ("ILA"), dont nous considérons qu'elle est la structure la plus adaptée aux particularités des publics LGBT.

Le CPAS d'Uccle possède actuellement 3 ILA (3 maisons de 28 places).

9-1b Détaillez ?

Néanmoins, l'accueil des demandeur.euse.s de protection internationale LGBTQI+ peut être amélioré. Il faut aussi sensibiliser la population sur les migrations et les accueils de l'Autre ainsi qu'améliorer ces accueils dans le respect des droits humains.